

Voirie Déplacement - Eclairage Public - Programme de travaux 2008 - Demandes de participations - Demandes de subventions

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Le programme de travaux Voirie Déplacements - Eclairage Public pour l'année 2008 s'élève à 3 984 749 € dont 2 929 749 € de tranches annuelles et 1 055 000 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

Programme de travaux 2008 - Voirie

Les crédits figurant à ce titre au budget primitif 2008 s'élèvent à 3 214 749 €. Le programme de travaux pour l'année 2008 dans le domaine de la voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière de 2 429 749 € de tranches annuelles et de 785 000 € d'opérations individualisées inscrites au plan pluriannuel d'investissement.

I - Tranches annuelles

Ces tranches annuelles sont consacrées, en priorité à l'entretien des rues de la Ville (réfection de chaussées et de trottoirs, amélioration de la circulation des cycles), à la poursuite de la mise en conformité des carrefours à feux (mise aux normes règlementaires et remplacement par des lampes à diodes électroluminescentes - Agenda 21), et aux aménagements de proximité dans les quartiers.

En application de la loi handicap du 11/02/05, des prescriptions d'accessibilité de la voirie et des espaces publics s'imposent à tous les aménagements réalisés depuis le 1^{er} juillet 2007 afin de faciliter le déplacement des personnes handicapées avec la plus grande autonomie possible.

1.1 - Aménagement et réfection de voirie : 1 131 749 €

Programme proposé :

Revêtements de chaussées et trottoirs (rue de Chalezeule, avenue Denfert Rochereau, rue Mirabeau, rue Weiss, rue Suard...)	751 749 €
Opérations d'aménagement (rue de la Préfecture, rue des Frères Chaffanjon, impasse Fanart, impasse des Saint-Martin, rue Denis Papin, chemin de Pirey, des Relançons, du Point du Jour...)	300 000 €
Alignements, garde-corps, mains-courantes	50 000 €
Programme Local de Sécurité (pose de glissières de sécurité en bois, chemin de Valentin, chemin du Fort de Rosemont, boulevard Diderot...)	30 000 €

1.2 - Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 200 000 €

Programme proposé :

- Inspections détaillées de divers ouvrages d'art
- Etudes passerelle des Prés de Vaux

Travaux :

- Pont de Port Joint : remise en exploitation.
- Passerelle Beauregard : réfection des marches

1.3 - Carrefours à feux, plan de jalonnement : 920 000 €

Programme proposé :

Mise aux normes des carrefours à feux : 650 000 €

Travaux de mise aux normes :

- Carrefour Dole/Concorde
- Carrefours Dole/Basilique
- Carrefour Diderot/ Mouillère
- Carrefour Luxembourg/Piémont
- Place Leclerc et pont de Montrapon

Poursuite du plan de jalonnement et travaux de circulation : 270 000 €

Fourniture et pose de bornes escamotables

Sciage de boucles de détection

Dépose de portiques et remplacement de jalonnement

Poursuite du jalonnement de pistes cyclables

1.4 - Stationnement : 150 000 €

- Poursuite de la modernisation de l'équipement des parkings

1.5 - Contrat Local de Sécurité :

- Place Jean Moulin - amélioration de l'éclairage public
- Rue Brulard - remplacement support éclairage public
- Sécurisation espace vert entre rue de Reims et rue de Flandres
- Souterrain Pergaud : vidéo surveillance

II - Opérations individualisées**2.1 - Travaux liés à la mise en oeuvre des déplacements dans le cadre du PDU : 585 000 €****• Etudes**

- Stationnement en Ville, évaluation et perspectives
- Accessibilité à la Citadelle
- Plan de mise en accessibilité aux personnes handicapées
- Avenue Droz
- Bretelle de la foire (piste cyclable)
- Chemin d'Avanne à Velotte (2^{ème} tranche)
- Grande Rue - contresens cyclable Bibliothèque/Préfecture

2.2 - Mise en sécurité des falaises : 200 000 €

Falaises de la Roche d'Or

2.3 - Pont de Gaulle : étude du renforcement global

Programme de travaux 2008 - Eclairage public

Le programme des travaux 2008 s'élève à 770 000 € dont 500 000 € au titre des tranches annuelles et 270 000 € au titre des opérations individualisées.

I - Tranches annuelles

1 - Travaux de sécurité, extension, rénovation et enfouissement : 500 000 €

Travaux de sécurité

- Vérification installations électriques et mécaniques
- Remplacement mâts vétustes
- Accidents et vandalisme
- Remplacement coffrets de branchement et uniformisation des armoires de télégestion

Travaux extension rénovation

- Rue Arago
- Impasse Point du Jour
- Rue des Fougères
- Chemin des Relançons
- Boucle du Doubs, véloroute côté Tarragnoz - 1^{ère} tranche
- Chemin Buhler
- Place Beauquier
- Chemin des Essarts l'Amour
- Rue de Malines
- Avenue de l'Observatoire (reprise câble en souterrain)
- Accès chaufferie Planoise
- Place des Tilleuls (reprise circuits prises pour le marché)
- Passage derrière la City
- Impasse de la Chapelle des Buis
- Rue Claire Combe
- Rue de la Convention
- Combe Maçon
- Chemin du Fort Benoît
- Chemin des Montarmots
- Avenue Ile de France (reprise traversée de chaussée en souterrain)
- Chemin de la Malate (enfouissement)

2 - Opérations individualisées

1. Travaux d'économie d'énergie : 180 000 €

Rue de Dole (1^{ère} tranche)
Parvis esplanade Rivotte
Avenue de la Paix

2. Plan Lumière : 90 000 €

Place du Huit Septembre
Campanile de Saint-Claude (économie d'énergie)
Quai Vauban
Gare basse du funiculaire

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur ces propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont prévus au BP 2008,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de soutenir ces opérations éligibles au programme de travaux 2008, la Ville de Besançon s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.